Joseph Marius PELOUX

Par : Roland Tatreaux



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
  - Nom : PELOUX
  - Prénom(s) : Joseph Marius
- Etat civil
  - Date de naissance : 07/09/1906
  - Ville de naissance : Chagny
  - Département de naissance : Saône-et-Loire
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - SNCF
    - Agent SNCF
  - Date de décès : 13/08/1971
  - Lieu de décès : Arles (Bouches-du-Rhône)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Parti communiste
  - Département(s) de résistance : Saône-et-Loire
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 6/6/1941
  - Lieu d'arrestation : Arles
  - Département d'arrestation : Bouches-du-Rhône
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribnunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 06/09/1941

- Motif(s) de condamnation :
  - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 5 ans
- Parcours carcéral :
  - Marseille
  - Nîmes
  - Eysses

- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 16/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2486
  - Préau ou autre affectation :
    - Préau 1
  - Motif de la levée d'écrou : Transféré
  - Date de la levée d'écrou : 02/02/1944
  - Destination de la levée d'écrou : Agen (Ma)
  - Durée de détention : 0 an(s), 3 mois, 17 jour(s)

Biographie

Joseph, Marius Peloux est né le 7 septembre 1906 à Chagny (Saône-et-Loire). Il est le fils de Achille, Louis, chauffeur au P.L.M., et Rose Benson, sans profession, tous deux originaires de Arles (Bouches-du-Rhône).

À et pendant une période indéterminée, il effectue son armée dans la Marine nationale au 5e dépôt à Toulon, où il est matelot mécanicien breveté.

Le 27 août 1929, à Lyon 3e, il épouse Mle Salamon Lydie Edmonde, culottière. Tous deux sont domicilié 1, bis chemin du Palais d'Été à Lyon où Joseph exerce la profession de tourneur. Le mariage sera dissous par jugement de divorce rendu le 12 juin 1936 par le tribunal civil de Tarascon. Début des années trente, il entre aux ateliers de la SNCF à Arles où il bénéficie d'une affectation spéciale en temps de guerre. Il est domicilié, 10, bis rue Giraud à Arles au jour de son arrestation.

Arrêté le 6 juin 1941, il est jugé le 6 septembre par la section spéciale du tribunal militaire de la 15e région sis à Marseille, et est condamné « *pour activité communiste* » à 5 ans de prison,1000 francs d'amende, et 5 ans d'interdiction des droits (article 42 du code pénal). Il purge sa peine à la maison centrale de Nîmes quand le 16 octobre 1943, il est transféré et écroué à la maison centrale d'Eysses (Préau n°1), sous le n° d'écrou 2 486.

Le 9 décembre 1943, il participe, « *avec l'ensemble des patriotes détenus à la centrale, à la libération des internés administratifs, Préau n°1, que l'on voulait emmener vers une destination inconnue en Allemagne contre leur volonté. Nous avons, par notre courage, fait reculer les gardes GMR qui au moyen de bombes lacrymogènes voulaient prendre de force ces camarades. Grâce à cette action, ils furent sauvés et plus tard, envoyés au camp de Carrère. Cette action fut menée sous les ordres du commandant Fernand Bernard, du chef de résistance Pierre Doize(de Marseille) et du chef de groupe Pascal Fieschi (d'Aix-en-Provence). ».*

Le 2 février 1944, Joseph Peloux est libéré (en vertu du décret du 21 janvier 1944 du maréchal de France, chef de l'État) de la prison d'Eysses et est pris par les gendarmes de Villeneuve-sur-Lot pour être conduit à la maison d'arrêt d'Agen. Là, le 1er mars, il est mis en liberté à l'expiration de sa peine et un pécule de 617 francs 20 lui est remis. Il se retire à Arles.

Le 3 juin 1944, il signe un engagement au sein des corps francs Pommiès sous le pseudo de Gide, matricule 5 373. Il est incorporé au 3e bataillon du commandant Françot, 1ère compagnie sous les ordres du lieutenant Amsler, section du lieutenant Stanis où il fait de temps à autre office de cuisinier. La compagnie est cantonnée dans la forêt de Mézin (Lot-et-Garonne). Il prend part à l'embuscade de Saint-Jean-de-Bazillac, près de la côte de la Hurée, sur la RN 124, à 7 kilomètres d'Auch (14 juillet 1944), à la bagarre de l'Isle-Jourdain et à la libération de Toulouse (20 août 1944), puis celle d'Autun (9 septembre 1944). Le 10 octobre 1944, il rentre à Arles où il reprend sa place aux ateliers de la SNCF. Il y réside au 74 de la rue Portagnel. Il décède le 13 août 1971 à Arles.

Joseph Peloux est titulaire du certificat d'appartenance aux FFI délivré le 10 octobre 1951, au sein du bataillon d'Eysses du 9 décembre 1943 au 1er février 1944, et au titre de ses services accomplis dans les Corps Francs Pommiès du 15 juin 1944 au 20 août 1944. L'intéressé a continué à servir son unité après la Libération jusqu'au 10 octobre 1944.